



Recherche en un coup d'œil

Taux d'infections transmissibles sexuellement déclarées depuis l'admission dans un établissement fédéral au Canada, et caractéristiques d'incarcération et comportements sexuels à risque qui y sont associés

MOTS CLÉS : *comportement sexuel à risque, échange sexuel, relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel, relations sexuelles avec un partenaire du même sexe, infections transmissibles sexuellement (ITS), taux d'ITS, Sondage auprès des détenu(e)s*

Pourquoi nous avons réalisé cette étude

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a mené un sondage dans le but d'obtenir de l'information sur les comportements à risque des détenus, sur leur participation aux programmes de santé ainsi que sur la connaissance qu'ils ont du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et du virus de l'hépatite C (VHC). Les résultats présentés ici concernent le taux d'infections transmissibles sexuellement (ITS) autodéclarées par les détenus depuis leur admission ainsi que les caractéristiques associées à ces infections. Cette information aidera le SCC à mieux répondre aux besoins en santé de la population carcérale.

Ce que nous avons fait

En collaboration avec les détenus et l'Agence de la santé publique du Canada, le SCC a élaboré un questionnaire autoadministré auquel ont été invités à répondre toutes les détenues ainsi qu'un échantillon aléatoire de détenus. La participation au sondage était facultative. Par souci de confidentialité, le SCC a chargé une entreprise privée d'administrer le questionnaire et de lui remettre ensuite une base de données anonyme pour analyse. En tout, 3 370 détenus des différentes régions du Canada ont répondu au questionnaire en 2007.

Ce que nous avons constaté

Le taux global de déclaration d'au moins une ITS depuis l'admission dans un établissement fédéral est de 158 pour 10 000 personnes-années. Autrement dit, si 10 000 détenus avaient été suivis pendant un an après leur admission, environ 158 ou 1,6 % d'entre eux auraient déclaré au moins une ITS.

Le taux d'ITS déclarées par les détenus depuis l'admission est 4,5 fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes et, chez ces derniers, 1,6 fois plus élevé chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.

Chez les hommes, le fait de se trouver dans un établissement à sécurité maximale, le fait d'être incarcéré depuis longtemps ou de pratiquer l'échange sexuel en établissement (c.-à-d. troc de faveurs sexuelles contre de l'argent, du matériel d'injection, des drogues ou des biens) sont associés à une probabilité plus forte de déclarer une ITS depuis l'admission. D'ailleurs, la probabilité que les hommes qui déclarent avoir eu des relations sexuelles avec d'autres hommes dans la collectivité, avant le début de la peine d'incarcération en cours, fassent également état d'une ITS depuis l'admission est plus élevée.

Chez les femmes, les relations sexuelles non protégées avec un (ou une) partenaire occasionnel sont reliées à une plus forte probabilité de déclarer une ITS depuis l'admission. Les femmes

qui déclarent avoir eu des relations sexuelles avec d'autres femmes ou avoir été payées en échange de faveurs sexuelles dans la collectivité, avant la peine d'incarcération en cours, risquent également davantage de déclarer une ITS depuis l'admission.

Ce que cela signifie

Le sondage a permis de découvrir que les détenus faisant état de comportements tels que les échanges sexuels, les relations sexuelles avec un partenaire du même sexe et les relations sexuelles non protégées avec des partenaires occasionnels sont proportionnellement plus nombreux à déclarer une ITS depuis leur admission. À l'heure actuelle, le SCC surveille tous ces comportements sexuels à risque lors de l'examen de l'état de santé des détenus à l'admission. Les professionnels de la santé peuvent se fonder sur cette évaluation pour repérer les personnes à risque élevé de contracter une ITS pendant leur incarcération et donc plus susceptibles de bénéficier d'un contrôle régulier des ITS. Comme la durée cumulative d'incarcération et la cote de sécurité sont aussi associées à une probabilité accrue d'ITS depuis l'admission chez les hommes, il faut poursuivre l'éducation, le dépistage et les tests après l'admission, tout particulièrement chez les sous-groupes à haut risque, et surveiller l'accès aux articles visant à réduire les méfaits (c.-à-d. condoms, digues dentaires et lubrifiant) dans tous les niveaux de sécurité.

Pour de plus amples renseignements

Zakaria, D., J. Thompson, et F. Borgatta (2010). « *Taux d'infections transmissibles sexuellement déclarées depuis l'admission dans un établissement fédéral au Canada, et caractéristiques d'incarcération et comportements sexuels à risque qui y sont associés* », Ottawa, Service correctionnel Canada.

Pour obtenir une version du rapport complet en format PDF, veuillez nous joindre à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Dianne Zakaria

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287

recherche@csc-scc.gc.ca